



ecoact'



Caractéristiques physico-chimiques :

Aspect : Liquide visqueux
Couleur : incolore
Odeur : alcaline
pH à l'état pur : > 12
Densité à 20°C : 1,110 ± 0,005
Solubilité : totale dans l'eau

Conditionnements :

Carton de 2 x 5L
Carton de 6 x 750ml spray

Stockage :

Stocker le produit dans son emballage d'origine à l'abri de la lumière et à une température comprise entre 5° et 30°C.

Produit destiné à un usage uniquement professionnel

- Numéro d'appel d'urgence : ORFILA 01.45.42.59.59
- Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. Elles ne sauraient toutefois engager notre responsabilité quant aux dommages ou dégâts résultant d'une mauvaise utilisation du produit.

Détergent certifié par ECOCERT Greenlife selon le référentiel ECOCERT « Ecodétergent » disponible sur <http://detergents.ecocert.com>



Date de création : 07.06.2010
Date de révision 11 : 13.06.2025

ECOACT' DEGRAISS'FOURS

Code : ECODF

NATURE CHIMIQUE

- Hydroxyde de sodium : 5% ou plus mais moins de 15%
- Séquestrant : moins de 5%
- Agent de surface non ionique : moins de 5%
- Viscosant : moins de 5%
- Eau : plus de 30%

99% du total des ingrédients sont d'origine naturelle.

USAGES ET PROPRIETES

ECOACT' DEGRAISS'FOURS dissout les graisses cuites et désagrège les dépôts carbonisés sur les parois des matériels de cuisson : fours (à l'exception des mini-fours, des fours à pyrolyse ou à catalyse, des fours à micro-ondes, des fours à vapeur, des fours mixtes), rôtissoires, pianos, grils, grilles.

L'agent de surface non ionique et l'agent dispersant d'**ECOACT' DEGRAISS'FOURS** sont d'origine végétale.

ECOACT' DEGRAISS'FOURS est conforme à l'arrêté du 19/12/2013 (modifiant l'arrêté du 08/09/1999) relatif aux procédés et produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux.

MODE D'EMPLOI

Appliquer le produit à l'aide du pistolet.
Pulvériser uniformément sur la surface à traiter une fine couche d'**ECOACT' DEGRAISS'FOURS**. Laisser agir 10 à 20 minutes selon le taux d'encrassement.
Rincer ensuite à l'eau potable, tiède de préférence.
Recommencer l'opération si nécessaire.
Pulvériser le produit sur les parois des appareils toujours débranchés et de préférence tièdes (60°C maximum).

PRECAUTIONS D'EMPLOI

- Ne pas mélanger à d'autres produits.
- Refermer l'emballage après utilisation.
- Se conformer aux prescriptions d'entretien du fabricant du four.
- Faire un essai au préalable afin de vérifier la compatibilité du produit avec la structure métallique du four.
- Ne pas pulvériser le produit sur l'aluminium, le zinc, l'étain, le plomb, le cuivre, les alliages, le verre et les peintures abîmées.
- Reproduire l'étiquetage si transvasement dans un autre contenant.
- Respecter les précautions de l'étiquetage réglementaire.



ecoact'



ECOACT' DEGRAISS' FOURS

Code : ECODF

ETIQUETAGE REGLEMENTAIRE – cf. section 2 de la Fiche de Données de Sécurité

Selon le règlement CE 1272/2008 et ses modifications (étiquetage dit CLP)

☐ Pas d'étiquetage

☒ Etiquetage : Pictogramme de danger : **SGH05** ; Mention : **DANGER**

- **H314** Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

☐ Etiquetage additionnel

Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

TRANSPORT ADR – cf. section 14 de la Fiche de Données de Sécurité

☐ Non Soumis

☒ Soumis

CODE DOUANIER

3402.90.90.00